



Tél: 514-956-7503
Fax: 514-956-7504
Internet: www.megs.ca
Courriel :
support@megs.ca

Montréal	Ville St-Laurent	Tél : 514-956-7503	Fax : 514-956-7504
Ottawa	Nepean	Tél : 613-226-4228	Fax : 613-226-4229
Québec	Québec	Tél : 418-834-7447	Fax : 418-834-3774

Fiche Signalitique : Dioxyde de soufre

INFORMATION SUR LE PRODUIT

PRODUIT Dioxyde de soufre
NOM COMMERCIAL Dioxyde de soufre
DÉNOMINATION CHIMIQUE Dioxyde de soufre ; anhydride sulfureux
SYNONYMES Oxyde de soufre ; dioxyde de soufre, liquéfié.
FORMULE SO₂
FAMILLE CHIMIQUE Acide inorganique
NOM DU FOURNISSEUR MEGS Inc.
ADRESSE DU FOURNISSEUR 2675 De Miniac
Ville St-Laurent, Québec, H4S1E5
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE (514) 956-7503
MASSE MOLÉCULAIRE 64.06
USAGE DU PRODUIT Divers
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU UN 1079
PRODUIT

INGRÉDIENTS DANGEREUX

DÉNOMINATION CHIMIQUE	CONCENTRATION	NUM. CAS	DL(50)	CL(50)
Dioxyde de soufre	99+%	7446-09-5	Aucune	Inhl-hmn 400 ppm/1 min

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ÉTAT DU PRODUIT Gaz et liquide sous pression
APPARENCE Gaz et liquide incolores
ODEUR D'odeur très piquante et irritante
SEUIL OLFACTIF 3 ppm
DENSITÉ RELATIVE (H₂O = 1) 1.46
TENSION DE VAPEUR 277 kPa à 15°C
DENSITÉ RELATIVE (air = 1) 2.25
TAUX D'ÉVAPORATION Inconnu
POINT D'ÉBULLITION -10.01°C

POINT DE CONGÉLATION -75.52°C
pH Acide
MASSE VOLUMIQUE 2.61 kg/m³ à 15°C, 101.3 kPa
COEFFICIENT DE RÉPARTITION Coefficient de Bunsen à 15°C = 47.28
EAU/HUILE

RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ	Ininflammable
MOYENS D'EXTINCTION	Ininflammable
POINT ÉCLAIR ET MÉTHODE DE DÉTERMINATION	Ininflammable
SEUIL MAXIMAL D'INFLAMMABILITÉ (% PAR VOL.)	Ininflammable
SEUIL MINIMAL D'INFLAMMABILITÉ (% PAR VOL.)	Ininflammable
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION	Ininflammable
CLASSIFICATION D'INFLAMMABILITÉ	Ininflammable
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX	Ininflammable
DONNÉES SUR L'EXPLOSIVITÉ	Ininflammable
SENSIBILITÉ À UNE DÉCHARGE STATIQUE	Aucune

RÉACTIVITÉ

STABILITÉ CHIMIQUE	Chimiquement stable, mais réagit violemment avec l'eau et produit des vapeurs toxiques et corrosives.
MATIÈRES INCOMPATIBLES	Peroxydes, chromates, bichromates, permanganates et autres comburants puissants
CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ	Inférieure à 60°C
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Réagit avec les chlorates et forme du peroxyde de chlore. La réaction devient explosive au fur et à mesure que la température monte avec la formation de chlore.

PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIES DE PÉNÉTRATION

CONTACT AVEC LA PEAU : Agressif et irritant pour la peau et les yeux. Les symptômes dépendent de la concentration et de la durée de l'exposition ; ils varient d'une irritation légère à la destruction des tissus. Le contact avec la peau cause une irritation ou des brûlures de nature chimique. Le contact avec le

liquide en évaporation peut entraîner des "brûlures" cryogénies ou des engelures.

ABSORPTION PAR LA PEAU : Inconnue

CONTACT OCULAIRE : Cause des douleurs, le larmoiement, l'inflammation, l'enflure des tissus et la destruction possible de l'œil.

INHALATION: Agressif et irritant pour les voies supérieures du système respiratoire. Les symptômes peuvent comprendre des sensations de brûlure, la toux, une respiration asthmatique, une laryngite, le souffle court, des maux de tête, des nausées et des vomissements. Si le dioxyde de soufre pénètre dans le système respiratoire inférieur, il peut causer une bronchite, une pneumonie chimique et un œdème pulmonaire. Des concentrations de 6 à 12 ppm risquent de causer une irritation immédiate des muqueuses nasales et de la gorge.

INGESTION: Inconnue

EFFETS DE L'EXPOSITION AIGUË : L'exposition à une atmosphère contaminée par le dioxyde de soufre est très irritante. Son odeur et son effet irritant instantané signalent l'exposition à des conditions toxiques. Des concentrations élevées sont extrêmement destructives pour les voies respiratoires, la peau et les yeux. L'inhalation peut avoir des conséquences fatales par suite spasmes, d'inflammation et d'œdème du larynx et des bronches, de pneumonie chimique et d'œdème pulmonaire. Les brûlures oculaires résultent en l'ulcération de la conjonctive et de la cornée et peuvent détruire tous les tissus oculaires. Le contact avec la peau cause des brûlures graves. Aucune toxicité systémique n'a été signalée. Les engelures font passer la coloration de la peau au gris ou au blanc et peuvent être suivies par la formation d'ampoules.

EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE : Inconnus

LIMITES DE L'EXPOSITION : MPT = 2 ppm molaire ; LECT = 5 ppm molaire (ACGIH 1995-1996)

PROPRIÉTÉ IRRITANTE : Voir Contact avec la peau et Contact oculaire

SENSIBILISATION AU PRODUIT : Inconnue

CANCÉROGÉNÉCITÉ, EFFETS SUR LA REPRODUCTION : Inconnus

TÉRATOGENÉCITÉ, MUTAGÉNÉCITÉ : Perte du chromosome sexuel, drosophile melanogaster, oral, 2000 umol/litre

PRODUIT TOXICOLOGIQUEMENT SYNERGIQUES : Aucune

MESURES PRÉVENTIVES

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL : Gants en plastique ou en caoutchouc. Lunettes de sécurité, écran facial Chaussures de sécurité Douche d'urgence, douche oculaire

CONDITIONS TECHNIQUES PARTICULIÈRES : La plupart des métaux se corrodent rapidement en présence de dioxyde de soufre humide. Consulter l'Encyclopédie des gaz de MEGS pour obtenir une liste complète des caractéristiques des divers métaux, matières plastiques et élastomères, ainsi qu'une vitesse de corrosion, en présence de dioxyde de soufre humide et sec.

MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT :
ÉVACUER TOUT LE PERSONNEL DE LA ZONE CONTAMINÉE.

Utiliser l'équipement de protection approprié. Si la fuite provient de l'équipement de l'utilisateur, s'assurer de purger les canalisations avec un gaz inerte avant d'effectuer toute réparation. Si la fuite provient d'un récipient ou du robinet d'un récipient, prévenir l'établissement de MEGS Inc. Le plus proche.

ÉLIMINATION DES RÉSIDUS : Ne pas essayer d'éliminer des quantités résiduelles ou inutilisées. Retourner à MEGS Inc. , qui se chargera de l'élimination des résidus, les bouteilles d'origine convenablement étiquetées, avec les bouchons des robinets bien fixés et les chapeaux protecteurs en place. En cas d'urgence, s'adresser à l'établissement de MEGS Inc. le plus proche.

MÉTHODES ET ÉQUIPEMENT DE MANUTENTION : UTILISER UNIQUEMENT DANS DES ENDROITS BIEN VENTILÉS. Le chapeau de bouteille doit rester en place tant que la bouteille n'est pas fixée solidement pour relier la sortie du robinet au point d'utilisation. Ne pas traîner, faire glisser ni rouler horizontalement les bouteilles. Transporter les bouteilles au moyen d'un chariot approprié. Intercaler un détendeur entre les bouteilles et les circuits ou les matériels de pression inférieure. Ne jamais chauffer une bouteille dans le but d'augmenter le taux de soutirage du produit. Afin d'éviter les risques de retour de gaz dans une bouteille, monter un clapet antiretour ou un piège sur le circuit de soutirage. Ne pas toucher inutilement au dispositif de sécurité (robinet). Fermer le robinet après utilisation ou épuisement d'une bouteille.

EXIGENCES EN MATIÈRE D'ENTREPOSAGE : Protéger les bouteilles de tout dommage en les rangeant dans un endroit frais, sec, bien ventilé, construit avec des matériaux incombustibles et à bonne distance des zones de grande circulation et des sorties de secours. Ne pas laisser la température dépasser 52 degrés Celsius dans le local d'entreposage. Retenir fermement les bouteilles à la verticale pour les empêcher de tomber ou d'être renversées. Séparer les bouteilles vides des pleines. Adopter la méthode d'inventaire premier entré - premier sorti, pour éviter que les bouteilles pleines ne restent stockées trop longtemps.

CLASSIFICATION TMD : 2.3

CLASSIFICATION SIMDUT : A, D1, E

RENSEIGNEMENTS SPÉCIAUX EN MATIÈRE D'EXPÉDITION : Toujours arrimer solidement les bouteilles à la verticale pour les transporter. Ne JAMAIS transporter de bouteilles dans des coffres ou des habitacles de véhicule, des fourgonnettes ou des cabines de camion. Les transporter solidement arrimées sur les camions à plate-forme ou sur les camionnettes à plateau découvert.

PREMIERS SOINS

PREMIERS SOINS PARTICULIERS À ADMINISTRER : IL EST ESSENTIEL DE PRODIGUER TRÈS RAPIDEMENT DES SOINS MÉDICAUX DANS TOUS LES CAS DE SUREXPOSITION AU DIOXYDE DE SOUFRE. TOUT SECOURISTE DOIT PORTER UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME.

INHALATION : Toute personne encore consciente doit être éloignée de la zone contaminée pour qu'elle puisse respirer de l'air frais. Toute personne évanouie doit être transportée hors de la zone contaminée et recevoir la respiration artificielle ainsi qu'un supplément d'oxygène. Garder la victime au chaud et au repos. La placer de façon que ses voies respiratoires ne soient pas obstruées par du mucus ou des vomissures. Le médecin doit être informé que le patient a respiré des vapeurs acides.

CONTACT AVEC LES YEUX : LES PERSONNES POUVANT ÊTRE EXPOSÉES AU DIOXYDE DE SOUFRE NE DEVRAIENT PAS PORTER DE LENTILLES CORNÉENNES.

CONTACT AVEC LA PEAU : Rincer à grande eau les parties atteintes. Enlever les vêtements contaminés le plus rapidement possible.

Contact avec la peau ou engelures : Enlever les vêtements contaminés et rincer les parties atteintes à l'eau tiède. NE PAS RINCER À L'EAU CHAUDE. Un médecin devra examiner le patient sans délai si la "brûlure" cryogénique a causé la formation d'ampoule ou de gelures.

RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

PRÉPARÉE PAR : Service sécurité

DATE PRÉPARÉE : 09/01/2000

DERNIÈRE DATE DE RÉVISION : 02/01/2010

LES DONNÉES, LES CONSIGNES ET LES RENSEIGNEMENTS SUR CETTE FICHE SONT RÉSERVÉS UNIQUEMENT À L'USAGE DE PERSONNES QUALIFIÉES ET CE, À LEURS RISQUES ET À LEUR DISCRÉTION. LES DONNÉES, LES CONSIGNES ET LES RENSEIGNEMENTS CI-DESSUS PROVIENNENT DE SOURCES QUE NOUS ESTIMONS FIABLES. TOUTEFOIS, MEGS INC. NE GARANTIT NI NE PRÉTEND D'AUCUNE FAÇON QU'ILS SONT EXACTS OU COMPLETS ET N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES OU DE PERTES RÉSULTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DE LEUR UTILISATION, BONNE OU MAUVAISE.